PLUi-HM

THONON
agglomération

COMMUNE DE
MASSONGY

ÉLABORATION

PLAN DES PRESCRIPTIONS

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du XXXXX, arrêtant le projet de PLUi-HM .

Le Président

MAÎTRISE D'ŒUVRE :

EPODE, LOUP&MENIGOZ, AERE, NALISSE, AID, ATEMIA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT, CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES

N° de planche : 1/3	SECTEUR : SUD-EST
Échelle : 1:2 500	
Date d'édition : 03/02/2025	
N° de dossier : 22009	

epode
04 79 69 39 51 - info@epode.eu - www.epode.eu

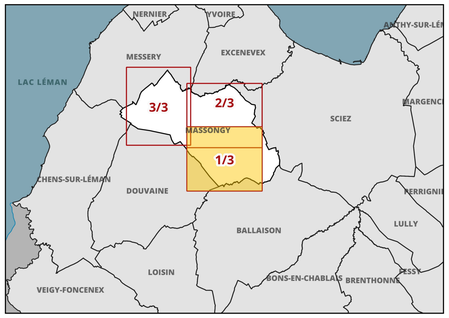

ZONAGE

Contours de zonage
(se référer aux plans au 5000ème pour la légende des couleurs)

PRESCRIPTIONS

Patrimoine végétal et paysager au titre de l'article L151-23 du CU

- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
- Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral
- Corridors écologiques
- Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
- Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
- Jardins, parcs
- Réservoirs de biodiversité boisés
- Réservoirs de biodiversité littoraux
- Réservoirs de biodiversité prairiaux
- Réservoirs humides
- Zones humides
- Espaces de bon fonctionnement des zones humides
- Boisement
- Trame végétale
- Haie
- Haie
- Arbre remarquable
- Points de vue

Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

- Patrimoine bâti
- Petit Patrimoine

Emplacements réservés

- Emplacements réservés aux voies publiques
- Emplacements réservés aux ouvrages publics
- Emplacements réservés aux installations d'intérêt général
- Emplacements réservés aux espaces verts/continuités écologiques
- Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
- Emplacements réservés : servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installationsd'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
- Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU

- Périmètre travaux autoroute A412
- Périmètre DUP autoroute A412
- Voies de circulation à créer, modifier ou conserver

Autres prescriptions

- Périmètre comportant des orientations d aménagement et de programmation (OAP)
- Périmètre comportant des orientations d aménagement et de programmation (OAP) de projet (sans règlement)
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU
- Linéaire commercial protégé au titre de l article L151-16 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l article L151-16 du CU - SOUPLE
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Changement de destination - activités
- Changement de destination - patrimonial

INFORMATIONS

- Bande littorale des 100 mètres
- Espace proche rivage
- Cours d'eau hors EBF
- Bâtiment agricole

CADASTRE & CONTEXTE

- Domaine public et routes
- AE Section cadastrale
- Parcelles

Bâtiments cadastrés

- Bâtiment en dur
- Construction légère
- Limites de Thonon Agglomération
- Limites communales
- Surfaces en eau et cours d'eau

Sources de données : IGNBDTOPO, TA, EPODE, GPU, PCI 07-2024
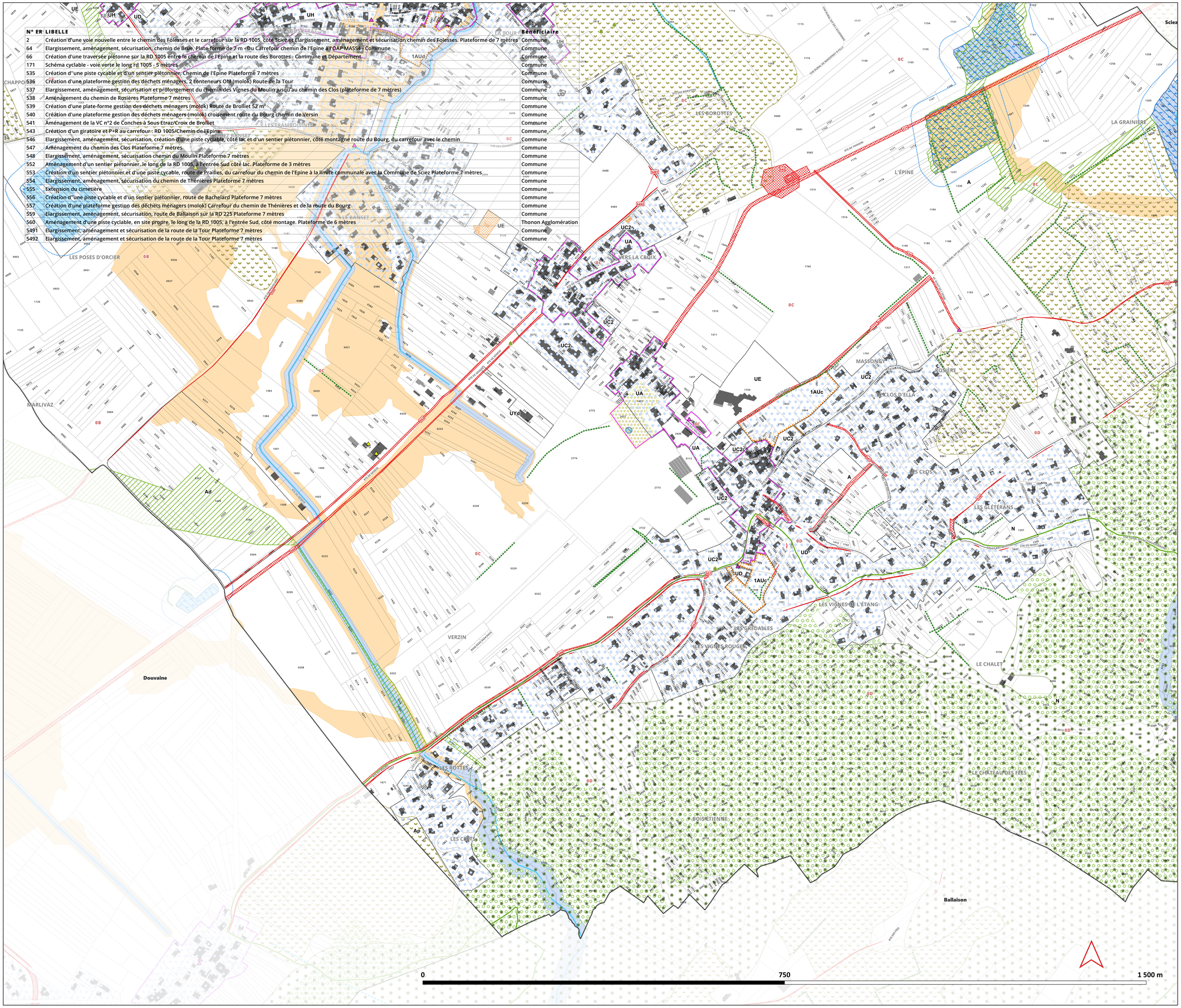
N° ER	LIBELLE	Bénéficiaire
2	Création d'une voie nouvelle entre le chemin des Folesses et le carrefour sur la RD 1005, côté Sciez et Elargissement, aménagement et sécurisation chemin des Folesses. Plateforme de 7 mètres	Commune
64	Elargissement, aménagement, sécurisation, chemin de Brûle. Plate-forme de 7 m «Du Carrefour chemin de l'Epine à l'OAP MASS4 - Commune	Commune
66	Création d'une traversée piétonne sur la RD 1005 entre le chemin de l'Epine et la route des Borottes - Commune et Département.	Commune
171	Schéma cyclable - voie verte le long rd 1005 - 5 mètres	Commune
535	Création d''une piste cycable et d'un sentier piétonnier. Chemin de l'Epine Plateforme 7 mètres	Commune
536	Création d'une plateforme gestion des déchets ménagers. 2 conteneurs OM (molok) Route de la Tour	Commune
537	Elargissement, aménagement, sécurisation et prolongement du chemin des Vignes du Moulin jusqu'au chemin des Clos (plateforme de 7 mètres)	Commune
538	Aménagement du chemin de Rosières Plateforme 7 mètres	Commune
539	Création d'une plate-forme gestion des déchets ménagers (molok) Route de Brolliet 52 m²	Commune
540	Création d'une plateforme gestion des déchets ménagers (molok) croisement route du Bourg chemin de Versin	Commune
541	Aménagement de la VC n°2 de Conches à Sous Etraz/Croix de Brolliet	Commune
543	Création d'un giratoire et P+R au carrefour : RD 1005/Chemin de l'Epine.	Commune
546	Elargissement, aménagement, sécurisation, création d'une piste cyclable, côté lac et d'un sentier piétonnier, côté montagne route du Bourg, du carrefour avec le chemin	Commune
547	Aménagement du chemin des Clos Plateforme 7 mètres	Commune
548	Elargissement, aménagement, sécurisation chemin du Moulin Plateforme 7 mètres	Commune
552	Aménagement d'un sentier piétonnier, le long de la RD 1005, à l'entrée Sud côté lac.. Plateforme de 3 mètres	Commune
553	Création d'un sentier piétonnier et d'une piste cycable, route de Prailles, du carrefour du chemin de l'Epine à la limite communale avec la Commune de Sciez Plateforme 7 mètres	Commune
554	Elargissement, aménagement, sécurisation du chemin de Thénières Plateforme 7 mètres	Commune
555	Extension du cimetière	Commune
556	Création d''une piste cycable et d'un sentier piétonnier, route de Bachelard Plateforme 7 mètres	Commune
557	Création d'une plateforme gestion des déchets ménagers (molok) Carrefour du chemin de Thénières et de la route du Bourg	Commune
559	Elargissement, aménagement, sécurisation, route de Ballaison sur la RD 225 Plateforme 7 mètres	Commune
560	Aménagement d'une piste cyclable, en site propre, le long de la RD 1005, à l'entrée Sud, côté montage. Plateforme de 6 mètres	Thonon Agglomération
5491	Elargissement, aménagement et sécurisation de la route de la Tour Plateforme 7 mètres	Commune
5492	Elargissement, aménagement et sécurisation de la route de la Tour Plateforme 7 mètres	Commune